

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Band: 18 (1926)
Heft: 4

Artikel: Les comptes annuels de l'Union syndicale suisse pour 1925
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383576>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

SUISSE

ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Abonnement: 5 fr. par an
Pour l'Etranger: Port en sus
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union syndicale suisse, Berne
Téléphone 3168 o Monbijoustrasse 61 o Compte de chèques N° III 1366
Parait tous les mois

o Expédition et administration: o
Imprim. de l'Union, Berne
o o o Monbijoustrasse, 61 o o o

SOMMAIRE:

	Pages		Pages
1. Les comptes annuels de l'Union syndicale suisse pour 1925	41	9. Economie sociale	52
2. Contribution au problème du logement	44	10. Dans les fédérations suisses	52
3. A la commission syndicale suisse	46	11. Dans les autres organisations	53
4. Le droit de l'ouvrier	47	12. Mouvement coopératif	54
5. Les fédérations professionnelles d'Allemagne	47	13. Mouvement international	54
6. Cours d'études pour militants	49	14. Etranger	55
7. Voyage d'étude de Genève à la Méditerranée	49	15. Notices	56
8. Economie politique	50	16. Le coût de la vie	56

Les comptes annuels de l'Union syndicale suisse pour 1925

Les comptes de l'Union syndicale donnent, comme de coutume, les renseignements sur les recettes et les dépenses concernant le comité syndical, les fédérations et les cartels syndicaux en vue des tâches que l'Union syndicale suisse doit accomplir.

Les recettes proviennent des cotisations des fédérations, de la subvention fédérale et de divers postes pour matériel, intérêts et remboursements.

Les recettes en cotisations dépendent de l'effectif des membres des fédérations. Les dernières années présentent un recul après avoir marqué une progression jusqu'en 1922. Voici les chiffres des six dernières années:

1920	Fr. 102,268.40
1921	» 133,506.40
1922	» 123,756.60
1923	» 112,414.41
1924	» 98,416.39
1925	» 96,089.80

Les cotisations se calculent sur la base du nombre de membres de l'année précédente. La forte augmentation de 1921 provient de l'élévation de la cotisation décidée au congrès syndical de 1920. La cotisation a été augmentée de 20 centimes, dont 10 centimes étaient destinés à la centrale d'éducation ouvrière.

Les recettes totales furent de fr. 1700 inférieures aux prévisions budgétaires. Cela provient de cotisations arriérées. Les comptes totaux auraient dû boucler par un déficit de fr. 5800 d'après les prévisions budgétaires. Par suite de divers dépassements et de diminution de recettes, le déficit fut de fr. 8444.30.

Les sommes budgétées aux chapitres I et II furent suffisantes, mais celles du chapitre III ont été dépassées, pour les postes: délégations, matériel de bureau, journaux, revues, livres et archives. N'avaient pas été prévues les dépenses pour les funérailles du camarade Greulich et les frais de liquidation de la librairie de l'Union. La fortune marque un nouveau recul. Il est cette fois-ci de fr. 18,000. Cette somme comprend l'augmentation de dépenses faites en 1925, soit fr. 8444 et un ducroire sur le prêt fait à la librairie de l'Union de Zurich du montant de fr. 10,206.

La situation de fortune depuis 1909 donne le tableau suivant:

Années	Somme du bilan Fr.	Fortune Fr.	Souscriptions Fr.
1909	49,857.15	9,454.99	26,736.92
1910	43,453.90	12,232.63	7,770.57
1911	36,391.82	12,963.34	10,950.93
1912	26,396.93	13,621.41	1,398.10
1913	28,237.59	8,019.88	5,851.—
1914	31,797.22	9.30	16,559.20
1915	28,160.97	10,345.66	—
1916	28,163.82	13,466.01	4,672.35
1917	45,566.08	10,885.95	10,554.25
1918	70,651.73	19,141.72	6,420.—
1919	119,697.43	30,534.22	8,950.—
1920	143,254.02	36,088.35	103,743.40
1921	225,340.69	97,963.44	548,310.35
1922	196,313.30	110,443.52	238,943.76
1923	174,622.—	97,825.96	128,855.11
1924	160,864.64	95,263.22	172,780.65
1925	164,757.45	78,151.12	68,281.28

Le produit des souscriptions pour 1925 provient des collectes faites pour les syndicats danois, pour la grève des papetiers de Landquart et pour le fonds de solidarité. Celui-ci est alimenté depuis 1925, ensuite de l'adoption du règlement, pour la première fois du produit de cotisations obligatoires. Il est vrai de dire que quelques fédérations seulement ont décidé une contribution obligatoire. Mais on peut s'attendre à ce que cet exemple soit suivi.

Le budget pour 1926 se base essentiellement sur les comptes de 1925. Un seul secrétariat, subventionné jusqu'ici, celui d'Argovie, a renoncé à la subvention de l'Union syndicale, par contre, il a fallu augmenter extraordinairement du double le secrétariat de l'Oberland zurichois.

Le poste des traitements n'a pas pu être réduit de beaucoup malgré le départ des camarades Greulich et Leuenberger, du fait de la nomination du Dr Weber au poste de chef de la division économique. En outre, la rubrique des traitements comprend également les sommes réservées pour la caisse de pension et de retraite nouvellement créée. Le poste: pensions et indemnités, qui figurait encore au dernier rapport, disparaît dès maintenant.

Les comptes permettent d'espérer un résultat plus réjouissant pour 1926 que ce ne fût le cas ces trois dernières années. Selon les prévisions budgétaires, ils devraient présenter un excédent de recettes de fr. 3700. Par là se terminerait la période des excédents de dépenses et la possibilité d'augmenter le fonds de réserve.

	Comptes 1925			Budget 1926
	Caisse principale	Secrétariat ouvrier de Zurich	Total	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Recettes.				
1. Cotisations statutaires des fédérations	96,089. 80	—	96,089. 80	95,000. —
2. Imprimés, matériel	448. 55	—	448. 55	—
3. Intérêt, ristourne	4,368. 20	406. 60	4,774. 80	4,500. —
4. Subvention fédérale	35,000. —	20,000. —	55,000. —	55,000. —
	135,906. 55	20,406. 60	156,313. 15	154,000. —
Dépenses.				
<i>I. Buts généraux.</i>				
5. « Gewerkschaftliche Rundschau » et « Revue syndicale » :				
1. Impression et expédition	13,886. 90	—	13,886. 90	14,000. —
2. Collaborateurs et traductions	803. 25	—	803. 25	600. —
6. Correspondances syndicales	1,221. 90	—	1,221. 90	1,000. —
7. Statistique syndicale	2,630. —	—	2,630. —	3,000. —
8. Procès-verbaux :				
1. Congrès syndical	5,411. 60	—	5,411. 60	—
2. Commission syndicale	1,203. 60	—	1,203. 60	1,500. —
9. Réimpression des statuts et règlements	997. 40	—	997. 40	—
10. Autres imprimés	1,845. 40	—	1,845. 40	3,000. —
11. Edition d'une histoire de l'Union syndicale suisse	—	—	—	5,000. —
12. Travaux préparatoires pour la création d'une banque ouvrière et pour l'introduction d'une caisse d'assurance vieillesse, invalidité, survivants dans l'Union syndicale	—	—	—	2,000. —
13. Actions diverses	—	—	—	1,000. —
	28,000. 05	—	28,000. 05	31,100. —
<i>II. Cotisations et subventions.</i>				
14. Cotisations :				
1. Fédération syndicale internationale	3,350. 15	—	3,350. 15	3,500. —
2. Commission centrale d'éducation	12,161. 20	—	12,161. 20	12,200. —
15. Subventions aux cartels syndicaux cantonaux pour leur secrétariat :				
	Comptes 1925		Budget 1926	
1. Argovie	Fr. 1000.—		Fr. —	
2. Bâle-Campagne	» 1500.—		» 1500.—	
3. Genève	» 1500.—		» 1500.—	
4. Glaris	» 2500.—		» 2500.—	
5. Grisons	» 1500.—		» 1500.—	
6. Lucerne	» 1000.—		» 1000.—	
7. Neuchâtel	» 1000.—		» 1000.—	
8. St-Gall	» 1500.—		» 1500.—	
9. Schwyz	» 1500.—		» 1500.—	
10. Soleure	» 1000.—		» 1000.—	
11. Tessin	» 5000.—		» 5000.—	
12. Thurgovie	» 1000.—		» 1000.—	
13. Oberland zurichois	» 1000.—		» 2000.—	
	21,000. —	—	21,000. —	21,000. —
16. Cotisations et subventions à d'autres organisations	362. 35	—	362. 35	1,000. —
	36,873. 70	—	36,873. 70	37,700. —
<i>III. Comité syndical et secrétariats.</i>				
17. Traitements et caisse de pension	40,440. —	16,500. —	56,940. —	52,700. —
18. Indemnité forfaitaire et pension	10,800. —	2,000. —	12,800. —	—
19. Traductions	607. 60	—	607. 60	500. —
20. Délégations, conférences, congrès	7,580. 85	1,318. 80	8,899. 65	7,500. —
21. Installation de bureau et matériel	3,827. 10	113. 85	3,940. 95	6,000. —
22. Location, lumière, nettoyage, chauffage, déménagement	6,941. 20	1,735. 65	8,676. 85	7,500. —
23. Ports, téléphone, télégraphe	1,991. 85	241. 40	2,233. 25	2,500. —
24. Journaux, périodiques, livres	2,332. 90	470. —	2,802. 90	2,500. —
25. Assurances	1,025. 70	—	1,025. 70	2,000. —
26. Impôts	1,006. 45	—	1,006. 45	1,000. —
27. Frais de funérailles	500. —	78. 90	578. 90	—
28. Frais d'avocats et de poursuites	371. 45	—	371. 45	—
	77,425. 10	22,458. 60	99,883. 70	81,500. —

	Comptes 1925			Budget 1926
	Caisse principale	Secrétariat ouvrier de Zurich	Total	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
I. Buts généraux	28,000. 05	—	28,000. 05	31,100. —
II. Cotisations et subventions	36,873. 70	—	36,873. 70	37,700. —
III. Comité syndical et secrétariats	77,425. 10	22,458. 60	99,883. 70	81,500. —
	142,298. 85	22,458. 60	164,757. 45	150,300. —
Dépenses	142,298. 85	22,458. 60	164,757. 45	150,300. —
Recettes	135,906. 55	20,406. 60	156,313. 15	154,000. —
Excédent des dépenses	6,392. 30	2,052. —	8,444. 40	3,700. —

Cotisations versées par les fédérations à l'Union syndicale en 1925.

Fédérations	Cotisations arriérées payées en 1925 pour 1924	Cotisations dues pour 1925			Payé	Arriéré
		pour membres payants		Sommes		
		masculins à 80 ct.	féminins et à dom. à 40 ct.			
				Fr.	Fr.	Fr.
1. Ouvriers du bois et bâtiment	—	13,334	—	10,667.20	10,667.20	—
2. Industrie du vêtement et du cuir	—	1,602	350	1,421.60	—	1,421.60
3. Relieurs	—	929	98	782.40	782.40	—
4. Cheminots	—	35,215	—	28,172.—	28,172.—	—
5. Commerce, transports et alimentation	—	7,338	2,298	6,789.60	6,789.60	—
6. Sculpteurs sur bois de l'Oberland bernois*	—	—	25	5.—	5.—	—
7. Chapeliers	—	98	44	96.—	96.—	—
8. Encaisseurs de la Baloise (assurance-vie)*	—	150	—	60.—	60.—	—
9. Lithographes	—	900	—	720.—	180.—	540.—
10. Métallurgistes et horlogers	—	25,567	5,012	22,458.40	22,458.40	—
11. Services publics	—	10,500	—	8,400.—	8,400.—	—
12. Papier et arts graphiques	—	957	222	854.40	854.40	—
13. Employés des postes et télégraphes	—	7,297	—	5,837.60	5,837.60	—
14. Personnel de la broderie	—	774	553	840.40	840.40	—
15. Ouvriers des téléphones et télégraphes	—	1,242	—	993.60	993.60	—
16. Ouvriers du textile en fabrique	—	3,500	3,597	4,238.80	4,238.80	—
17. Ouvriers du textile à domicile	628.80	—	2,842	1,136.80	1,136.80	—
18. Typographes	—	4,750	—	3,800.—	3,800.—	—
19. Mécaniciens-dentistes	—	186	—	148.80	148.80	—
Cotisations arriérées 1924	628.80	114,339	15,041	97,422.60	95,461.—	1,961.60
Total des cotisations rentrées en 1925					628.80	
					96,089.80	

* Entré au 1er juillet 1925.